

**Commune de
Montanaire**

**Autorisation municipale n° 15-2023/AMS-TH
du 15 juillet 2023 au 13.08.2023**

(avec procédure d'affichage de la décision municipale)

Commune : Montanaire
Localité : Thierrens
Rue : Rue de la Poste 2
Propriétaire(s) : Brunet Anne-Claude
Pour le compte de :

Parcelle(s) : 462
Numéro(s) ECA : 64
Auteur des plans :

Description de l'ouvrage : démolition de la véranda et
remplacement par une terrasse,
remplacement d'une fenêtre par une
porte fenêtre

La Municipalité, dans sa séance du 11 juillet 2023, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Le dossier peut être consulté à l'administration durant les horaires d'ouverture et pendant 30 jours. Les oppositions ou observations éventuelles sont à adresser, par écrit, à la Municipalité, durant le délai légal.

La Municipalité



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision

N° 15-2023/AMS-TH / page 1/3

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : BRAUET Anne-Claude
Adresse propriétaire(s) : Poste 2
1410 Thierrens
Adresse locale (si différente) :
Téléphone : Portable : 076 615 11 20
Parcelle n° : 462 N° ECA : 64
Zone selon plan général d'affectation :

CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : Démolition de la véranda en raison des
infiltrations d'eau de pluie et qui sera
remplacée par une terrasse
Adresse :
Description de l'ouvrage : fenêtre annexe de 60 cm à transformer
en porte 80 cm
pour permettre l'accès à la chaufferie
par la propriétaire une fois la véranda
mesurable ôtée
Façades – matériaux :
Toiture – matériaux :
Coût estimatif des travaux :
Abattage prévu d'arbres ou de haies : non ☒ oui ☐

SIGNATURES

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu et date : Thierrens, le 26 juin 2023

Signature(s) : [Signature]

PPE

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu et date :
Signature(s) :



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision

N° 15-2023/ATS-TH / page 2/3

ACCORD DES VOISINS DIRECTEMENT TOUCHÉS OU CONCERNÉS

Nom du(des) propriétaire(s) : Fardel Thyrion
N° de parcelle(s) : 99
Date : 12.06.23
Signature(s) : M. Fardel

Nom du(des) propriétaire(s) :
N° de parcelle(s) :
Date :
Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :
N° de parcelle(s) :
Date :
Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :
N° de parcelle(s) :
Date :
Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :
N° de parcelle(s) :
Date :
Signature(s) :



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision

N° 15-2023/AMS-TH / page 3/3

à remplir par la Commune

DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 11.07.2023, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

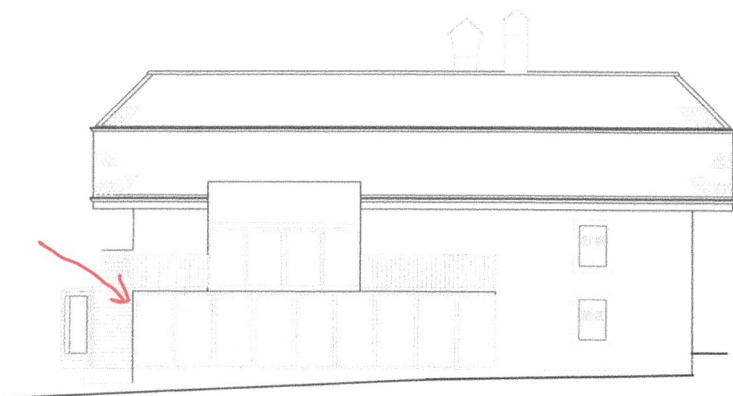
Affichage au pilier public pendant 30 jours, du 15.07.2023 au 13.08.2023

Le Syndic
Claude-Alain Cornu

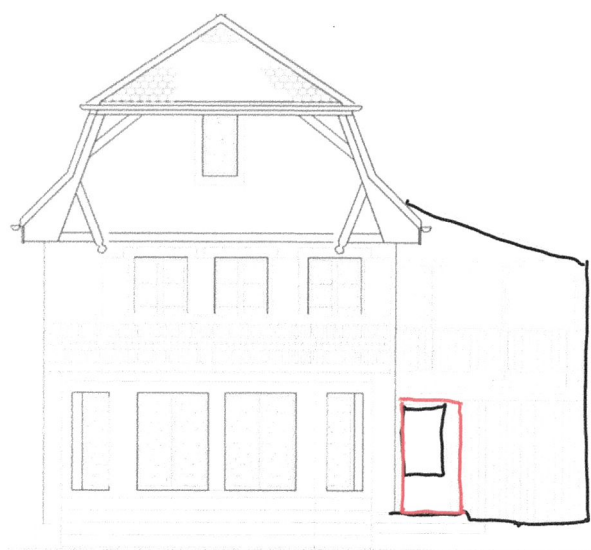
Pour la Municipalité

La Secrétaire
Barbara Joliquin

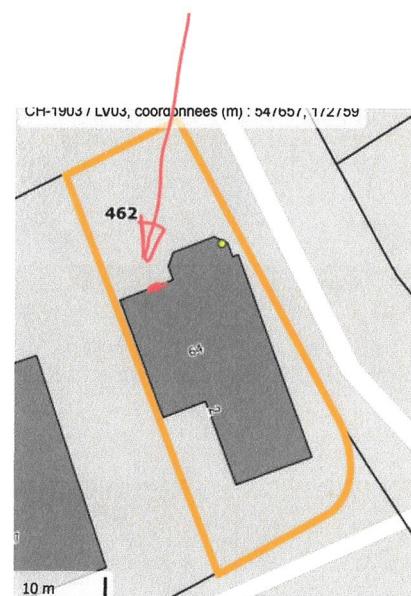
Le dossier complet peut être consulté au greffe municipal.



OUEST



NORD



La fenêtre mesure actuellement 60 cm
La porte ferait 80 cm.



26 juin 2023
Remplacement de la fenêtre par une porte pour me garantir
l'accès à mon local de chauffage.
La véranda va être démolie et pas remontée pour le moment
pour permettre des travaux d'assainissement urgents (risque
d'effondrement dû à des infiltrations).

ACBrunet
Rte de la Poste 2
1410 Thierrens
076 615 11 20



Accord de la propriétaire de Forge 1 en vis-à-vis, Madame Fardel, Cerjat 11, Moudon.

Lieu et date : Moudon le 26.06.2023. Signature pour accord : M. Fardel.

